



Vérification de l'identité des bénéficiaires - Particuliers

Numéro de contrat/police Numéro de contrat/police Numéro de contrat/police

Remplir ce formulaire si le montant payable est de 10 000 \$ ou plus par contrat et par bénéficiaire. Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI ») au nom de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (« Sun Life ») doit vérifier l'identité du bénéficiaire en tant que gestionnaire des produits fonds distincts héritage Sun Life.

Il faut toujours vérifier l'identité du bénéficiaire. Cela permet à la Sun Life et à vous de gérer le risque et de se conformer à la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes ainsi qu'à d'autres lois ou règlements qui s'appliquent.

Qu'est-ce qu'un bénéficiaire désigné?

C'est une personne qui tirera avantage d'une opération ou qui sera le destinataire des fonds.

• Bénéficiaire désigné

· Fiduciaire/tuteur du bénéficiaire mineur

Autre représentant/procuration

1. Vérification de l'identité 1.1 A Remplir à l'égard du bénéficiaire/bénéficiaire mineur Date de naissance (JJ/MM/AAAA) Prénom et initiales du deuxième prénom Nom de famille Lien avec la personne assurée Profession/profession avant la retraite/activité principale détaillée Adresse du domicile (numéro et rue) Remarque : Les boîtes postales et les adresses de livraison générales ne sont pas acceptées Appartement ou bureau Numéro de téléphone Ville Province/État Code postal Pays 1.1 B Remplir si vous êtes le mandataire, le fiduciaire/tuteur d'un bénéficiaire mineur ou un autre représentant Date de naissance (JJ/MM/AAAA) Prénom et initiales du deuxième prénom Nom de famille Lien avec le bénéficiaire (par ex., mandataire) Profession/profession avant la retraite/activité principale détaillée Adresse du domicile (numéro et rue) **Remarque**: Les boîtes postales et les adresses de livraison générales ne sont pas acceptées Appartement ou bureau Numéro de téléphone Ville Province/État **Pays** Code postal

Méthode d'identification – Choisir l'une des méthodes ci-dessous (A ou B) et fournir les renseignements demandés. Consigner tous les renseignements; joindre une copie des documents sources seulement pour le processus double – méthode B.

Si le bénéficiaire est mineur ou inapte, faire la vérification de l'identité ci-dessous à l'égard du fiduciaire/tuteur du bénéficiaire mineur, du mandataire ou d'un autre représentant.

A) Pièce d'identité avec photo (à remplir en personne)

Afficher un document d'identification avec photo authentique, valide et actuel, délivré par le gouvernement. Il doit être délivré par un gouvernement fédéral, provincial ou territorial pour être utilisé afin de vérifier l'identité d'une personne. Vous pouvez accepter une pièce d'identité avec photo authentique, valide, à jour et délivrée par un gouvernement étranger si elle est équivalente à un document canadien. Les pièces d'identité avec photo émises par un gouvernement municipal (canadien ou étranger) ne sont pas acceptables.

Type de document

Numéro du document

Date d'expiration du document (JJ/MM/AAAA) Province ou État de délivrance

Pays de délivrance

Date de vérification (JJ/MM/AAAA)

B) Processus double (à remplir en personne ou non)

Il faut voir deux documents valides et à jour provenant de deux sources différentes, indépendantes et fiables. Toute l'information doit être obtenue de deux de ces trois options :

- 1. Nom et adresse
- 2. Nom et date de naissance
- 3. Nom et preuve de compte de dépôt canadien ou de compte de prêt canadien

Vous devez annexer au formulaire une copie des documents sources.

Remarque: Par exemple, les gouvernements fédéraux, provinciaux et territoriaux, les administrations municipales, les sociétés d'État, les entités financières, les fournisseurs de services publics sont considérés comme des sources fiables. Les pièces d'identité avec photo délivrées par un gouvernement sont aussi considérées comme fiables. Des renseignements précis sont requis (par ex. CIBC, Union Gas, certificat de mariage).

Nom de la source 1		Type de docume	Numéro de compte ou de référence		
Information recueillie selon la méthode employée	Nom	Adresse	Date de naissance	Compte bancaire	Date de vérification (JJ/MM/AAAA)
Nom de la source 2		Type de document		Numéro de compte ou de référence	
Information recueillie selon la méthode employée	Nom	Adresse	Date de naissance	Compte bancaire	Date de vérification (II/MM/AAAA)

2. Personne politiquement exposée (PPE)/Dirigeant d'une organisation internationale (DOI)

Le bénéficiaire recevra-t-il 100 000 \$ ou plus durant la période du contrat d'assurance-vie, de rente immédiate ou de rente différée? Oui Non

Si « oui », vous devez remplir la section 2 ci-dessous selon vos réponses aux questions sur les étrangers politiquement vulnérables (EPV)/nationaux politiquement vulnérables (NPV)/dirigeants d'une organisation internationale (DOI).

À la connaissance du bénéficiaire, lui-même, un membre de sa famille ou un proche collaborateur a-t-il occupé l'une des charges ci-après (EPV/NPV/DOI)? Consigner tout ce qui s'applique dans les tableaux ci-dessous.

Par « membre de la famille », on entend :

- · le conjoint (mariage ou union civile) ou le conjoint de fait;
- les enfants du bénéficiaire, les enfants du conjoint du bénéficiaire, les frères/sœurs ou les demi-frères/demi-sœurs par alliance et de sang du bénéficiaire;
- les parents biologiques/adoptifs ou le conjoint du père ou de la mère du bénéficiaire;
- les parents biologiques/adoptifs ou le conjoint du père ou de la mère du conjoint (mariage ou union civile) ou du conjoint de fait du bénéficiaire.

Par « proche collaborateur », on entend une personne qui est associée à une PPE ou à un DOI pour des raisons personnelles ou professionnelles. Voici des exemples de relations qui pourraient indiquer qu'une personne est une proche collaboratrice (à titre personnel ou d'affaires), sans s'y limiter, des personnes suivantes :

- partenaire d'affaires avec une PPE ou un DOI, ou personne qui détient ou contrôle une entreprise avec une PPE ou un DOI;
- · personne ayant une relation amoureuse avec une PPE ou un DOI;
- personne qui se livre à des opérations financières avec une PPE ou un DOI;
- membre important d'un même parti ou d'une même association politique qu'une PPE ou un DOI:
- membre d'un même conseil d'administration qu'une PPE ou qu'un DOI;
- personne travaillant étroitement avec une PPE ou un DOI auprès d'organismes de bienfaisance;
- copropriétaires d'un contrat, et l'un des propriétaires est possiblement une PPE ou un DOI.

Étranger politiquement vulnérable (EPV) – (en vie ou décédé, charge occupée actuellement ou déjà occupée)

Oui Non
Un EPV est une personne qui occupe ou a occupé l'une des charges suivantes au sein d'un État étranger ou pour le compte de celui-ci :

- Membre du conseil exécutif d'un gouvernement
- Président (dirigeant) d'une société d'État
- · Président (dirigeant) d'une banque d'État
- Sous-ministre (ou poste équivalent) dans un gouvernement
- Ambassadeur

- Conseiller d'un ambassadeur
- Attaché
- Chef ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative
- Chef d'État
- · Chef du gouvernement

- · Chef d'un organisme gouvernemental
- Juge de la cour suprême, de la cour constitutionnelle ou d'une autre cour de dernier ressort
- Officier ayant le rang de général ou un rang supérieur
- Membre d'une assemblée législative

Prénom et initiales du deuxième prénom du bénéficiaire	Nom de famille	
Prénom et initiales du deuxième prénom (EPV) si autre que le bénéficiaire	Nom de famille	Lien avec le bénéficiaire (EPV)
Pays où la personne occupe la charge	Organisme ou institution	Charge occupée

National politiquement vulnérable (NPV) - (vivantes ou décédées, actuelles ou au cours des cinq dernières années) Oui Non

Une NPV est une personne qui occupe, ou a occupé au cours des cinq dernières années, l'une des charges suivantes au sein d'une administration fédérale, provinciale ou municipale du Canada.

- Gouverneur général
- · Lieutenant gouverneur
- Sénateur
- · Député aux Communes
- Membre d'une assemblée législative
- Sous-ministre (ou poste équivalent) dans un gouvernement
- Ambassadeur

- Conseiller d'un ambassadeur
- Attach
- Officier ayant le rang de général ou un rang supérieur
- Président d'une société qui est entièrement détenue directement par Sa Majesté du chef du Canada ou d'une province
- Chef d'un organisme gouvernemental

- · Juge d'une cour d'appel provinciale
- Juge de la Cour d'appel fédérale
- Juge de la Cour suprême du Canada
- Chef ou président d'un parti politique représenté au sein d'une assemblée législative
- Titulaire d'un poste ou d'une charge visés par règlement
- Maire

Prénom et initiales du deuxième prénom du bénéficiaire	Nom de famille	
Prénom et initiales du deuxième prénom (NPV) si autre que le bénéficiaire	Nom de famille	Lien avec le bénéficiaire (NPV)
Pays où la personne occupe la charge	Organisme ou institution	Charge occupée

2. Personne politiquement vulnérable (PPV)/Dirigeant d'une organisation internationale (DOI) (suite)

Dirigeant d'une organisation internationale (DOI) - (en vie ou décédé, charge occupée actuellement ou dans les cinq dernières années) Oui Non

Un particulier est un DOI s'il est le dirigeant d'une organisation internationale ou le dirigeant d'une institution créée par une organisation internationale. Une organisation internationale est une organisation créée par les gouvernements de divers États et instituée en vertu d'un accord officiellement signé par ces États.

Voici des exemples d'organisations internationales :

- Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
- Fonds monétaire international (FMI)
- · Groupe de la Banque mondiale
- · Organisation mondiale de la santé (OMS)
- La Francophonie

Prénom et initiales du deuxième prénom du bénéficiaire	Nom de famille	
Prénom et initiales du deuxième prénom (DOI) si autre que le bénéficiaire	Nom de famille	Lien avec le bénéficiaire (DOI)
Pays où la personne occupe la charge	Organisme ou institution	Charge occupée

3. Origine de la richesse

Remplir si le bénéficiaire a répondu « oui » à l'une des questions de la section 2 sur la détermination d'EPV/NPV/DOI.

Consigner l'origine de la richesse accumulée du bénéficiaire. Il s'agit de la provenance des avoirs d'une personne qui peut être raisonnablement expliquée, plutôt que ce à quoi l'on pourrait s'attendre. Par exemple, l'origine de la richesse d'une personne peut être une accumulation d'activités et d'événements.

Indiquer la source de la richesse accumulée (sélectionner tout ce qui s'applique)

Patrimoine familialCadeauxRevenu d'entrepriseHéritagePrestations de régimes de retraite ou de pensionVente de biens d'entreprise

Règlement de divorce

Salaire, bonis, commissions

Autres actifs personnels (par ex. vente de biens immobiliers, redevances, brevets)

Autres actifs personnels (par ex. vente de biens immobiliers, redevances, brevets)

Autre (préciser ci-dessous)

4. Déclaration du bénéficiaire

Je déclare que les réponses aux questions du présent formulaire et les déclarations qui y sont faites sont complètes et véridiques.

Je comprends que les renseignements sont recueillis, utilisés et conservés aux fins de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes et d'autres lois ou règlements qui s'appliquent.

Je confirme aussi ce qui suit :

- Si j'ai rencontré le conseiller en personne, j'ai présenté une pièce d'identité avec photo authentique, valide, à jour et délivrée par un gouvernement.
- Si j'ai présenté mes documents de vérification de mon identité à mon conseiller autrement qu'en personne (par ex. par Zoom, courriel sûr, télécopieur ou la poste), ces documents sont valides, à jour et de deux sources fiables et indépendantes.

X	
Signature du bénéficiaire/représentant	Date (JJ/MM/AAAA)

5. Attestation du conseiller

Sachant que la Sun Life s'appuiera sur les renseignements que contient le présent formulaire pour se conformer aux exigences des organismes de réglementation qui s'appliquent à la vérification de l'identité des bénéficiaires, je soussigné, le conseiller, confirme ce qui suit :

- Tous les renseignements sur l'identité que contient le présent formulaire concordent avec ceux de la pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement m'ayant été présentée en personne (si la méthode A a été utilisée).
- Si le processus double (méthode B) a été utilisé pour vérifier l'identité, j'ai vérifié que les documents consultés sont valides, à jour et de deux sources fiables et indépendantes. J'ai fait cette vérification lors d'une rencontre en personne ou autrement qu'en personne (par ex. par Zoom, courriel, télécopieur ou la poste). Une copie des documents sources est annexée au présent formulaire.
- J'ai passé en revue avec le bénéficiaire ou son représentant tous les renseignements fournis sur le présent formulaire.
- À ma connaissance, tous les renseignements que contient le présent formulaire sont complets et véridiques et ils m'ont été fournis par le bénéficiaire ou son représentant lors d'une rencontre en personne ou autrement qu'en personne.

Prénom du conseiller	Nom de famille	Numéro de conseiller/code de représentant
X		
Signature du conseiller	Numéro de téléphone	Date (JJ/MM/AAAA)

AVIS DE CONFIDENTIALITÉ DE CI INVESTMENTS INC.

CI Investments Inc. faisant affaire sous le nom de Gestion mondiale d'actifs CI (« GMA CI », « nous », « notre », « nos ») nous engageons à assurer et respecter la protection et la confidentialité des renseignements que vous nous avez confiés. Cet avis de confidentialité décrit la manière dont nous recueillons, utilisons, communiquons, conservons et protégeons vos renseignements personnels.

OUELS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS RECUEILLONS-NOUS?

Pour établir et gérer vos comptes conformément aux lois fédérales, aux lois provinciales et aux exigences d'organismes d'autoréglementation financiers, nous recueillons des renseignements, y compris des renseignements personnels sensibles comme le numéro d'assurance sociale. Nous conservons des enregistrements audio des appels entrants et sortants. Vous pouvez consulter l'intégralité de notre politique de confidentialité en ligne à l'adresse https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html. Si vous avez choisi d'interagir avec nous en ligne par l'entremise de notre portail Web ou par courriel, nous surveillerons et enregistrerons les renseignements liés à votre utilisation (pour de plus amples renseignements, veuillez consulter notre politique de confidentialité concernant l'utilisation d'Internet et d'appareils mobiles à l'adresse https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html).

COMMENT RECUEILLONS-NOUS DES RENSEIGNEMENTS?

Nous recueillons des renseignements directement auprès de vous ou de vos représentants autorisés, tels que votre conseiller financier ou sa société de courtage. Selon la manière dont vous choisissez de faire affaire avec nous, ces renseignements peuvent être recueillis dans des demandes d'adhésion, des formulaires, par téléphone, en personne, sur Internet, votre appareil mobile ou d'autres moyens de communication. Nous recueillons également des renseignements sur vous de manière indirecte lorsque la loi nous autorise à le faire. Nous limitons la collecte de renseignements à ce qui est nécessaire aux fins établies lors de leur collecte.

COMMENT UTILISONS-NOUS LES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS QUE NOUS RECUEILLONS?

En plus des fins énoncées dans notre politique de confidentialité (https://www.cifinancial.com/ci-gam/ca/fr/legal/privacy.html), nous pouvons utiliser vos renseignements pour :

- Offrir et gérer les produits et services que vous avez demandés, y compris pour :
 - a) ouvrir et gérer votre compte;
 - b) vérifier votre identité;
 - c) exécuter vos transactions;
 - d) enregistrer et vous fournir des rapports concernant l'état de votre compte;
 - e) fournir un service et un soutien personnalisés;
 - f) répondre à toute demande ou question de votre part.
- II. Comprendre nos clients et élaborer et adapter nos produits et services en procédant à une analyse de données aux fins suivantes :
 - a) déterminer si les produits et services vous conviennent;
 - b) vérifier votre admissibilité à certains de nos produits et services, ou aux produits ou services de tiers;
 - c) communiquer avec vous au sujet des produits et services susceptibles de vous intéresser;
 - d) vous offrir un service et un soutien personnalisés de qualité;
 - e) commercialiser et promouvoir des produits auprès de clients actuels et éventuels.
- I. III. Obligations juridiques et réglementaires :
 - a) fournir tous les documents exigés à des fins de déclaration fiscale;
 - b) nous conformer aux exigences juridiques, réglementaires et contractuelles, ou dans la mesure permise par la loi;

- c) respecter nos obligations en vertu de la loi fédérale contre le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes;
- d) nous acquitter de nos obligations à titre de membre de divers organismes d'autoréglementation financiers;
- e) protéger nos intérêts, dont le recouvrement de toute dette que vous pourriez avoir envers nous;
- f) protéger contre la fraude et d'autres crimes et gérer les risques, notamment en menant des enquêtes et en prenant des mesures proactives de prévention du crime.

Nous ne vendons ni ne louons des listes de clients ou des renseignements personnels à des tiers.

COMMUNICATION DE VOS RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les employés ou les représentants autorisés de CI Investments Inc. ou « GMA CI », assurant les fonctions liées aux fins susmentionnées, et les autres personnes autorisées à cet effet par vous ou par la loi, ont accès aux renseignements personnels se trouvant dans votre dossier. Nous communiquons vos renseignements personnels à des sociétés membres du groupe de Financière CI comme Gestion de patrimoine Assante (Canada) Itée (« GPA »), CI Conseil Privé S.E.C. (« CICP »), CI Services d'investissement Inc. (« CISI ») et WealthBar Financial Services Inc. (« WealthBar »), et leurs filiales, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.

Nous fournissons vos renseignements à des tiers, notamment :

- À des tiers fournisseurs de services aux fins des services décrits ci-dessus. Nous n'autorisons pas nos fournisseurs de services à utiliser ou à communiquer les renseignements personnels que nous leur confions à leurs propres fins de marketing ou à d'autres fins. Nous sollicitons les services de fournisseurs en vertu d'un accord écrit qui les oblige à protéger les renseignements personnels avec des mesures de sécurité équivalentes à celles que nous utiliserions. Nos fournisseurs de services peuvent être situés au Canada ou dans d'autres territoires ou pays et peuvent communiquer des renseignements en réponse à des demandes ou à des requêtes valables de la part de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces territoires ou pays, conformément aux lois applicables dans ces territoires ou pays. Pour en savoir plus sur nos pratiques de partage de renseignements, communiquez avec notre responsable de la protection des renseignements personnels.
- Aux gouvernements, aux organismes gouvernementaux et aux organismes de réglementation, y compris les organismes d'autoréglementation, lorsque la loi l'exige ou le permet, y compris en réponse à un mandat de perquisition, une ordonnance d'un tribunal ou toute autre demande ou enquête que nous jugeons valable.
- À votre conseiller financier et à sa société de courtage, si nécessaire pour administrer et gérer votre compte.
- À vos représentants légaux et/ou à d'autres tiers, selon vos instructions et aux fins que vous précisez au moment où vous fournissez ces instructions.
- À des institutions financières, des courtiers en valeurs mobilières et des sociétés de fonds communs de placement, si nécessaire, pour administrer et gérer votre compte.
- Pour protéger nos intérêts, nous pouvons communiquer des renseignements à toute personne ou organisation, y compris un organisme d'enquête, afin de prévenir, détecter ou mettre fin aux situations d'abus financiers, de fraude et d'activités criminelles, protéger nos actifs et intérêts, et gérer ou régler toute perte réelle ou éventuelle ou tout cas de violation d'un contrat ou de la loi.
- Nous pouvons aussi communiquer des renseignements pour faciliter le recouvrement d'une somme qui nous est due.
- En cas de transfert d'une entreprise, nous pouvons acheter ou vendre une entreprise (ou évaluer ces transactions), ce qui pourrait avoir pour conséquence l'inclusion de certains renseignements personnels qui feraient partie des actifs d'une entreprise achetés ou vendus dans le cadre d'un transfert.
- · Nous pouvons transférer des renseignements personnels dans le cadre

d'une réorganisation d'entreprise ou d'un autre changement de contrôle de l'entreprise.

 Dans d'autres situations où nous avons votre consentement, par exemple, le partage de vos renseignements avec un titulaire de compte conjoint.

Les renseignements que nous recueillons seront communiqués à l'extérieur du Québec, à la fois au Canada et dans d'autres territoires ou pays, et nous pouvons communiquer des renseignements en réponse aux demandes ou requêtes valables de gouvernements, d'organismes de réglementation, de tribunaux et d'autorités chargées de l'application de la loi dans ces territoires ou pays, conformément aux lois applicables dans ces territoires ou pays.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS

Nous maintenons des mesures de sécurité matérielles, électroniques, technologiques, procédurales et organisationnelles appropriées pour protéger les renseignements personnels que vous nous avez confiés et qui sont sous notre contrôle contre tout accès, communication, copie, utilisation ou modification non autorisés, vol, utilisation abusive ou perte. Ces mesures de sécurité sont adaptées à la sensibilité des renseignements, aux fins auxquelles ils sont utilisés, à la quantité et à la distribution des renseignements personnels et au support sur lequel nous (ou nos fournisseurs de services) les conservons. Nous limitons l'accès à vos renseignements personnels aux employés et aux représentants qui en ont besoin dans le cadre de leurs fonctions. Vos renseignements personnels ne sont utilisés qu'aux fins pour lesquelles ils ont été recueillis ou aux fins autorisées par la loi. Nous conservons les renseignements personnels aussi longtemps que nécessaire pour parvenir aux fins auxquelles ils ont été recueillis ou conformément à la législation applicable.

ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS OU CORRECTION

Nous nous engageons à être transparents et à vous donner le choix quant à l'utilisation de vos renseignements. Vous pouvez nous faire part de vos préférences en vous inscrivant à notre portail Web de la clientèle en ligne InfoClientèle www.ci.com et en vous rendant sur la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels. Si vous n'êtes pas en mesure de vous inscrire en ligne, vous pouvez également communiquer avec notre service à la clientèle par téléphone au 1 800 567-7141 ou par courriel à service@ci.com.

Pour corriger vos renseignements ou y accéder, nous vous invitons à communiquer avec notre service à la clientèle, à vous rendre sur notre portail Web en ligne ou à consulter vos relevés périodiques. Toutefois, vous avez le droit d'accéder à vos renseignements personnels, de les corriger et de savoir à qui nous les avons communiqués. Pour présenter une demande officielle d'accès à vos renseignements ou de correction, veuillez envoyer une demande par écrit à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels à l'adresse 15 rue York, 4e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez et fournir suffisamment de détails pour nous permettre de déterminer les renseignements auxquels vous souhaitez accéder ou que vous souhaitez corriger.

RETRAIT DU CONSENTEMENT

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation et à la communication de vos renseignements personnels en adressant une

demande écrite à cet effet au responsable de la protection des renseignements personnels. Veuillez indiquer votre nom complet, votre adresse, votre numéro de téléphone et vos numéros de compte dans toute correspondance que vous nous adressez. Toutefois, dans certains cas, certaines exigences légales, réglementaires ou contractuelles, sont susceptibles de vous empêcher de refuser ou retirer votre consentement. Nous devons recevoir un préavis raisonnable de votre demande de retrait de consentement afin d'y donner suite. Votre refus d'accorder votre consentement ou votre décision de le retirer peut limiter les produits et services que nous pouvons vous fournir et peut vous obliger à fermer vos comptes avec nous.

NOTRE BUREAU DE LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour nous faire part d'une préoccupation au sujet de nos pratiques en matière de protection des renseignements personnels ou de la confidentialité de vos renseignements personnels, ou si vous souhaitez modifier vos préférences en matière de protection des renseignements personnels, veuillez communiquer avec notre responsable des renseignements personnels. Veuillez prendre note que vous pouvez apporter des changements à vos préférences en matière de protection des renseignements personnels en accédant à la page Préférences en matière de protection des renseignements personnels de notre portail Web. Nous nous engageons à répondre à vos questions et à résoudre vos préoccupations.

Responsable de la protection des renseignements personnels de CI Investments Inc., 15 rue York, 4e étage, Toronto (Ontario) M5J 0A3

DÉCLARATION DE CONFIDENTIALITÉ DE LA SUN LIFE

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Notre raison d'être est d'aider nos Clients à atteindre une sécurité financière durable et un mode de vie sain. Nous recueillons, utilisons et divulguons des renseignements personnels sur vous pour: concevoir et offrir des produits et services pertinents; améliorer votre expérience et gérer nos activités; effectuer nos activités de tarification et d'administration et l'évaluation des dossiers de règlement; assurer une protection contre la fraude, les erreurs et les fausses déclarations; vous renseigner sur d'autres produits et services; satisfaire aux obligations légales et de sécurité. Nous obtenons ces renseignements directement de vous, lorsque vous utilisez nos produits et services, et d'autres sources. Nous conservons vos renseignements de façon confidentielle et uniquement pour la durée nécessaire. Les personnes qui peuvent y avoir accès comprennent nos employés, nos partenaires de distribution (tels que les conseillers), les fournisseurs de services, nos réassureurs et toute personne que vous aurez autorisée. Dans certains cas, à moins que cela soit interdit, ces personnes peuvent être établies à l'extérieur de votre province/ territoire. Vos renseignements pourraient alors être régis par les lois en vigueur dans ces endroits. En tout temps, vous pouvez vous informer sur les renseignements contenus dans nos dossiers à votre suiet et, au besoin, les faire corriger. Sauf dans certains cas, vous pouvez retirer votre consentement. Toutefois. cela pourrait nous empêcher de vous fournir le produit ou le service demandé. Pour en savoir plus, lisez notre déclaration mondiale et nos principes directeurs locaux. Pour obtenir un exemplaire, consultez la page www.sunlife.ca/confidentialite ou appelez-nous.

Placements CI et le logo Placements CI sont des marques déposées et non déposées de CI Investments Inc.